

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29/05/2018

DELIBERATION

n° CA 2018-60

***relative à l'adoption des tarifs du Diplôme d'Université Acteurs du sport par le service
de la formation ouverte à distance pour la rentrée 2018-2019***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

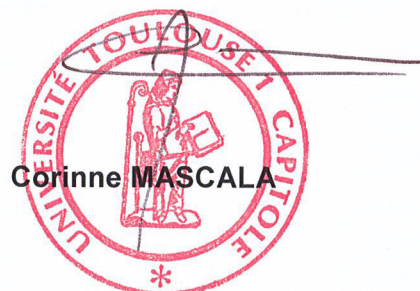
Article 1

Le tarif du Diplôme d'Université Acteurs du sport du service de la formation ouverte et à distance de l'Université Toulouse 1 Capitole, est établi à 2000 € avec ou sans financement.

Article 2

Ce tarif sera appliqué à partir de la rentrée 2018-2019.

La présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA

CONSEIL D'ADMINISTRATION – Séance du 29/05/2018
DÉLIBÉRATION n°CA 2018-60

DIPLOMES D'UNIVERSITE

DIPLOMES	COUT FORMATION sur un an		COUT FORMATION sur 2 ans		PAR BLOC	AUDITEUR LIBRE (tarif horaire)	REDOUBLEMENT
	individuel	financé	individuel	financé			
DU Acteurs du sport*	2000	2000					Création pas de redoublement en 2018-2019

Droit d'inscription : DU et auditeur libre : 50 euros dont 34 euros reversés au SCD

*** NOUVEAU DIPLOME**